

Des émeutiers a Puiseaux ?

Par François Printanier

Colloque Himase

Dans le Loiret, en mai 1968, le SNI bénéficie d'une très bonne implantation (taux de syndicalisation un peu supérieur à 70%) et ses mots d'ordre sont suivis. Le 19 mai, quand le mot d'ordre de grève est lancé, les écoles et les collèges ferment presque tous. Cette grève va durer quinze jours.

Dans certaines communes de Beauce ou de Sologne, les enseignants vont se heurter à l'hostilité d'une partie de la population. Des commerçants refuseront de leur vendre du pain, du lait, de l'essence...

De nombreuses réunions regroupent des centaines de grévistes. La dernière, dans le grand gymnase du lycée Benjamin Franklin à Orléans, à l'appel de la FEN, sera la plus houleuse. Les minoritaires (Unité et Action et Ecole Emancipée) veulent mandater René Garreau, le secrétaire départemental du SNI, qui va siéger à la C.A. nationale de la FEN pour qu'il vote la poursuite du mouvement. René Garreau refuse car il pense qu'il peut être informé d'éléments que nous n'avons pas encore. Il tiendra bon et obtiendra le soutien de nombreux participants.

Deux événements marquent cette période : la révolte des élèves-institutrices de l'ENF de la rue du faubourg Saint-Jean à Orléans qui aboutira au déplacement d'office de la Directrice, mademoiselle Sebaoun et les accusations portées contre quatre enseignants dans le canton de Puiseaux.

C'est cette « affaire » que je vais évoquer.

Août 1968. Sur le terrain de camping du GCU (Groupement des campeurs universitaires) à La Tranche-sur-Mer en Vendée, de nombreux enseignants du Loiret viennent passer leurs vacances. La famille Guérinet y a installé sa caravane. Le père, Yves, est directeur du collège de Puiseaux, très impliqué dans les associations locales et conseiller municipal, son épouse, Rolande, est institutrice à l'école élémentaire. Leurs deux enfants, Sylvie et Pascal, les accompagnent. Puiseaux est un chef-lieu de canton dans le nord du Loiret, à la frontière de la Seine-et-Marne. En 1968 on y compte 2097 habitants, aujourd'hui ils sont 3500. Puiseaux est célèbre pour son clocher tors, senestrogire.

Quelques jours après le quinze août, monsieur et madame Guérinet reçoivent une lettre de l'inspection académique du Loiret. Ils doivent d'abord payer une taxe de 30 centimes. Ils sont surpris de constater que la lettre leur parvient directement sur leur lieu de vacances et non pas dans leur établissement.

Voici la lettre : (document n°1)

La signature de la lettre est illisible. Il s'agit en fait de Jacqueline Colon, inspectrice dans la circonscription d'Orléans-ouest. C'est elle qui assure la permanence pendant le congé de l'inspecteur d'académie. C'est une personne bienveillante estimée de tous. Nos collègues sont abasourdis et bien sûr très inquiets. Un contact avec Puiseaux leur apprend qu'ils sont quatre dans la charrette. Avec les deux Guérinet, il y a Christian Blumenfeld, PEGC au collège de Puiseaux, lui aussi très impliqué dans les associations locales et Hubert Gauchet, instituteur à Aulnay-la-rivière, un village proche de Puiseaux – il est aujourd'hui décédé et je n'ai pas obtenu

d'informations spécifiques le concernant. Les Guérinet laissent la caravane à La-Tranche-sur-Mer et rentrent à Puiseaux où ils rejoignent Christian Blumenfeld pour assurer leur défense.

Le maire de Puiseaux a reçu l'inspectrice qui lui a appris que le préfet exige une sanction et a évoqué le déplacement d'office. Le Préfet du Loiret est Jacques Juillet. C'est un préfet de choc. C'est le frère d'un autre préfet, Pierre Juillet du célèbre tandem Juillet-Marie-France Garraud qui s'illustra sous Jacques Chirac. Jacques Juillet sera accusé d'avoir soutenu une expédition punitive SAC dans les résidences universitaires d'Orléans-La-Source et dans un moulin d'Olivet. Mais il bénéficiera de la loi d'amnistie. Il sera mis en congé spécial en février 1969. Le maire de Puiseaux a défendu les enseignants qu'il connaît bien.

Mais tout serait sans doute parti du député de la circonscription : Pierre Charié. C'est un négociant en vins d'Evry, près de Pithiviers. Il est élu depuis 1958, c'est un ancien résistant et un gaulliste inconditionnel. Le 23 juin 1968, aux élections qui suivent les événements de mai, il est réélu au deuxième tour contre un candidat du Front national. Le 25 juillet, il intervient à l'Assemblée nationale. Ce n'est pas dans ses habitudes. Il précise lui-même en prenant la parole que c'est la troisième fois seulement en 10 ans. Il va vigoureusement dénoncer les enseignants qui ont fait grève et ont cherché à entraîner les non-grévistes dans leur mouvement : « Est-il vrai que, dans certaines régions, les enseignants aient oublié que la Charte d'Amiens, votée par les syndicalistes, leur refuse le droit de nuire à la liberté du travail ? » Ce n'est pas mon interprétation de la Charte d'Amiens qui traite surtout de la séparation du politique et du syndical. Il dénonce aussi les syndicats d'enseignants. Il ne cite pas le SNI, ni la FEN mais tout le monde comprend que c'est d'eux qu'il s'agit et cela amènera un autre député, M. Fanton, qui depuis le début l'encourage en criant depuis sa place : « Très bien ! Très bien ! » à prononcer une phrase qui restera célèbre : « Tant que le ministère de l'Éducation nationale ne détruira pas ces bastilles, cette situation scandaleuse continuera. » Pierre Charié demande au ministre Edgar Faure de réagir.

Dans un billet humoristique du *Journal de Gien* « l'affaire » de Puiseaux est évoquée : « *C'est une cousine à la bouchère qui demeure du côté de Puiseaux qui y a écrit ça. Figure-toi que dans son pays, le maître d'école, au lieu d'apprendre à lire à ses gamins ou de s'occuper d'eux comme y en a qui font, c'est lui qui régent les grèves et l'autre semaine que ça marchait si mal il allait voir tous les gens les uns après les autres pour leur dire de ne plus travailler y compris aux commis de son garagiste où qu'il avait à faire changer ses pneus pour partir en vacances de la Pentecôte. Mais il avait pas eu grand succès et paraît qu'il était sorti furieux.* » *Le lendemain samedi y revient chercher son auto mais il y a le premier commis qui y dit d'un air benêt en y montrant son auto qu'était sur cales avec ses quatre roues démontées : « Monsieur l'Instituteur hier au soir on a causé en travaillant de ce que vous nous aviez raconté...on a réfléchi... et on a décidé de faire comme vous dites : on s'est mis en grève jusqu'à mardi.* » *Paraît qu'il était vert...N'empêche qu'il a fallu qu'il supplie le patron pour qui y remonte ses pneus...les commis ils ont jamais voulu le faire !* »

La rumeur, la calomnie se répandent. Le secrétaire départemental du SNI, René Garreau, est alerté. Il reçoit immédiatement l'un des enseignants concernés qui est venu accompagné de deux DDEN. Il met en garde l'inspection académique qui commettrait une grave erreur en accordant foi à cette cabale. Les « accusés » rédigent une lettre pour l'inspecteur d'académie avec copie à l'inspecteur de Pithiviers, dans laquelle ils rejettent formellement les accusations dont ils sont victimes. Ils font aussi part de leur profonde indignation suite à ces accusations mensongères. Et ils joignent à leur envoi un dossier constitué de nombreuses attestations rédigées par les habitants de Puiseaux : commerçants, artisans, chefs d'entreprises et même simples particuliers. Il y en a près de quarante. Et d'abord celle du maire. C'est un centriste de droite, ancien fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères.

Voici son rapport (document n°2)

Il y a aussi tous les DDEN, le pharmacien, le boucher, les charcutiers, le chapelier, le percepteur, les trois garagistes (Peugeot, Citroën et Renault) infirmant ainsi les propos du *Journal de Gien*, la quasi-totalité des chefs d'entreprises de la commune, sans compter le journaliste de *La République du Centre*, le journal régional qui a couvert les événements dans la région de Pithiviers. Bref un dossier en béton.

Les pièces de ce dossier sont aussi envoyées à René Garreau, le secrétaire départemental du SNI qui va rapidement rassurer nos collègues : monsieur Daumas, l'Inspecteur d'académie, après avoir pris connaissance du dossier n'envisage pas une sanction. Reste le préfet. Qui finalement renoncera à punir. On apprendra plus tard qu'il avait découvert que parmi les attestations qui soutiennent les accusés, il y a aussi ceux qui les avaient dénoncés. L'affaire de Puiseaux sera classée sans suite.

Pour mémoire, l'année suivante, une affaire de calomnies beaucoup plus grave frappera les commerçants juifs d'Orléans. Elle sera connue nationalement sous le nom de « Rumeur d'Orléans ». Et l'an dernier, à Puiseaux, pour l'élection présidentielle, au 1er tour, Marine Le Pen est arrivée en tête avec 28,5 % des voix devant Emmanuel Macron, 20,2 %.

Et pour terminer, un mot sur ce que sont devenus trois de ces soi-disant émeutiers :

Rolande Guérinet a terminé sa carrière comme directrice de l'école élémentaire de Puiseaux.

Son mari, Yves, a terminé sa carrière comme principal du collège de Puiseaux. Il a notamment eu comme élève une certaine Marion Cotillard. Il restera conseiller municipal jusqu'en 1983. Il a milité au plan départemental au SNPDES. Il est aussi devenu correspondant départemental de l'ANATEEP et formateur au plan national de cette association ainsi que membre de son conseil national.

Christian Bumenfeld a terminé sa carrière comme PEGC au collège d Puiseaux. Il est entré au conseil municipal puis est devenu maire et enfin conseiller général avec pour cette dernière élection l'étiquette UMP.